

(Paris, Gallée, 1994), le sujet nu ressent à la fois dépouillement, plénitude et conscience de son identité singulière. Cette ambivalence entre le déficit et l'excès, le manque et le trop plein, génère un trouble de nature érotique. Ce mot doit être entendu au sens défini par Georges Bataille dans son ouvrage majeur *L'érotisme* (Paris, Éd. de Minuit, 1957), comme une expérience extrême par laquelle le sujet voit vaciller sa conscience et s'affaiblir la certitude d'être une individualité stable et assurée. Oscillant entre l'excès et le manque, le corps nu est à la fois tangible et intangible. Poursuivant les analyses de Jean-Luc Nancy et d'Emmanuel Levinas, Jacques Derrida explique que la nudité appelle le toucher sous ses différentes formes (contact, caresse, baiser), sens privilégié pour appréhender son essence. La caresse est l'action de toucher tout en retenant son geste. Motivée pour saisir le corps de l'autre, elle n'atteint jamais son but. En effet, dans la chaleur et la douceur que je ressens, je ne puis distinguer ce qui vient de l'autre et ce qui vient de moi, ce que je prends et ce que je donne. Le baiser sur la bouche est la forme suprême de contact à autrui, la seule dont je ne puisse reproduire la sensation en manipulant mon propre corps. Lorsque nos lèvres et nos langues se touchent, il n'y a pas de sensation localisable, je ne ressens pas véritablement de plaisir, mais seulement l'incorporation de l'autre dans une intensité de silence, lorsque la conscience de soi défaille et nous laisse dans la perception d'une continuité avec l'autre. Georges Bataille rapproche le contact érotique de la création poétique. Ces deux expériences font semblablement appel à la sensualité et à l'imagination. Comme l'érotisme cherche à appréhender le corps d'autrui dans un échange toujours inabouti, la création est la quête impossible pour saisir l'essence des choses au delà de l'arbitraire des signes et du langage, dépasser la médiation, abolir l'écart entre le sujet et l'objet.

Considérés en tant qu'expériences génératrices de trouble, l'érotisme et la nudité sont de plus en plus marginalisés dans les sociétés contemporaines. Celles-ci sont tournées vers la consommation, ce qui dans le domaine de la sexualité se traduit par l'essor d'une pornographie standardisée dans laquelle les images des corps sont offertes comme des stéréotypes à consommer sans effort. En outre, nos sociétés s'appliquent à bannir le conflit et le désordre, et la crainte des attentats terroristes a encore fortement accru les dispositifs de contrôle et de surveillance. Ces aspirations sécuritaires ont renforcé la

réticence, particulièrement prononcée chez les Anglo-saxons, envers la perte de contrôle. Ainsi, alors que le mot français « jouissance » associe l'extase et la défaillance, il n'a pas d'équivalent en anglais ; le terme *bliss*, qui est son équivalent le plus proche, exprime une idée d'extase bien plus religieuse que sexuelle. Avec la domination générale des aspirations à la consommation et à l'ordre social, les expériences authentiques de l'érotisme et de la nudité tendent à devenir des pratiques déviantes, probablement vouées à disparaître.

Vincent Hecquet
Université Paris 3
vincent.hecquet@insee.fr

Bernard FUSELIER, Annie CORNET, dirs,
« Questions du genre dans le travail social ».
Bruxelles, *Les politiques sociales*, 1-2, 2008, 163 p.

Alors que les études et publications sur les rapports de sexe sont devenues nombreuses, que l'irruption du concept de genre appréhende la réalité des inégalités non comme un donné de la nature, mais comme un construit social, il importait de s'interroger sur le poids des rapports sociaux de sexe, sur les stéréotypes sexués, sur les phénomènes de ségrégation et de hiérarchisation dans le travail social. Étudier le genre dans le travail social est intéressant car c'est encore trop peu fait, notamment en France. Or, dans le monde entier, les professions sociales sont majoritairement féminines et le champ du travail social opère sur des sujets sexués. L'apport de cette livraison de *Politiques sociales*, qui vise autant la connaissance du genre dans le travail social que l'action sociale menée contre les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes, est donc appréciable, la littérature scientifique dans ce domaine étant quasiment inexistante.

Pour positionner le débat dans le champ du travail social, trois articles traitent de l'approche du genre. Annie Cornet (« Le service social sous le regard du genre », pp. 9-28) rappelle le poids des rapports sociaux de sexe, les stéréotypes sexués, les phénomènes de ségrégation et de hiérarchisation sociale selon le sexe. Concernant le secteur social, elle souligne qu'il est en général perçu comme prolongeant les activités et savoir-faire acquis dans la sphère domestique, et de ce fait sous-évalué tant pour les compétences requises que pour les salaires. De plus, l'intervention sociale

reste elle-même marquée par des stéréotypes sexués. L'auteure évoque donc les différents dispositifs existants pour lutter contre l'inégalité des sexes. S'agissant de la mixité dans les métiers non traditionnellement féminins, Dominique Lemaire, étudiant un cas (« Les exigences de la mixité au travail. Le cas de maçon-nes, dans le Nord de la France », pp.52-62) montre que les « freins psychologiques » concernant l'emploi des femmes sont encore bien présents. Elle estime que le travail de construction d'une mixité concerne certes le recrutement, mais nécessite aussi de passer d'une mixité de « coexistence » à une mixité « aménagée » avec l'introduction d'outils spécifiques. Enfin, Catherine Bert pose les « enjeux éthiques de l'approche de la différence dans l'approche du genre », prônant l'égalité dans la différence comme idéal de justice.

Les autres articles s'intéressent spécifiquement au travail social. Concernant la conciliation emploi-famille chez les travailleurs sociaux québécois, le vécu de cette conciliation et le soutien du milieu professionnel, les trois auteurs – Bernard Fuselier, Diane-Dominique Tremblay et Martine Di Loretto (pp. 63-82) – montrent que les femmes en ressentent davantage la difficulté que les hommes. Ce qui rejoint la question générale. Deux articles interrogent les pratiques et sont particulièrement intéressants car les questions soulevées se posent en France. Roger Herla (« Travail social, violence conjugale et multiculturalité », pp. 29-42), relate une expérience d'intervention auprès de femmes issues de l'immigration victimes de violences conjugales, et exprime toute l'importance d'une meilleure connaissance de cette problématique, d'une co-intervention d'intervenantes (l'une initiée à la culture concernée, l'autre pas) dans le dispositif d'entretien avec ces femmes, et d'expériences nouvelles d'animation de groupe. Enfin, la question de l'inclusion ou non-inclusion des beaux-pères des familles recomposées dans l'intervention sociale, alors qu'ils n'ont pas de lien biologique et légal avec l'enfant, est traitée par cinq auteures québécoises (Claudine Parent, Marie-Christine Saint-Jacques, Madeleine Beaudry, Caroline Robitaille, Cécile Charbonneau, pp. 99-111). Par leur recherche, elles montrent que si la présence des beaux-pères ajoute une certaine complexité, elle peut représenter une ressource supplémentaire à l'amélioration de la situation-problème.

La prise en compte du genre dans la formation de travail social est évoquée par quatre articles.

Marie Thérèse Coenen (pp. 112-126) soulève la question de l'introduction du « genre » dans la formation, alors que le travail social se veut « neutre » et qu'il ne l'est pas sexuellement. Elle en conclut que l'introduction du genre dans la formation est une nécessité. C'est ce que partagent également les autres auteurs belges et suisses. Pour la Belgique, Françoise Goffinet (pp. 43-51) montre que les études de genre sont rares ou considérées comme mineures, mais que des textes législatifs qui préconisent l'égalité hommes-femmes existent, ainsi que des aides pour la formation continuée dans le domaine du genre. Pour la Suisse, Marianne Modak et Morgane Kuehni (pp. 127-138) expliquent que l'intégration des écoles de travail social dans le système des Hautes écoles spécialisées (HÉS) a été l'occasion de promouvoir ou de renforcer l'introduction des études genre dans les enseignements et la recherche dudit système. Toutefois, les lacunes théoriques et l'isolement des enseignants interrogent la nature et l'efficacité du soutien institutionnel. Enfin, ces enseignements doivent inclure également la place de la paternité, trop souvent oubliée, et notamment inclure un nouveau paradigme d'analyse et d'action concernant la place des pères à risque dans les services sociaux. Ainsi, même si l'on peut regretter un certain manque d'articulation entre les différents articles, cette livraison de *Politiques sociales* pose-t-elle des questions fondamentales. Du reste, ces dernières se retrouvent dans d'autres champs professionnels, comme celui de l'information et de la communication, et les éléments de réponse proposés ici peuvent servir à de fructueuses comparaisons.

Brigitte Bouquet
CNAM, Paris
bouquet@cnam.fr

Benoît HEILBRUNN, dir., *La performance, une nouvelle idéologie ? Critique et enjeu.*
Paris, Éd. La Découverte,
2004, 275 p.

Dès 1991, Alain Ehrenberg (*Le Culte de la performance*, Paris, Calman-Lévy) constatait la montée en puissance du culte de la performance dans les sociétés contemporaines. Ce dernier expliquait d'ailleurs très bien l'origine, voire la genèse, du développement de cette idéologie dans plusieurs secteurs d'activités humaines et sociales. C'est en partant de cette problématique,